

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT PAUL MONT PENIT du 9 novembre 2015**

Date de convocation : 5 novembre 2015

Présents : Mrs CROCHET Philippe, DUPÉ Jean-Yves, Mme METAYE Marie-Céline, Mrs BESSON Gaëtan, GACHENOT Marc, BONNIN Frédéric, Mme BACHRA Françoise, Mrs SOCHARD Alain, RIVALIN Henri.

Absents excusés : GUÉRIN Elisabeth, PONTTHOREAU Joël, BOURGET Harold

Mr RIVALIN Henri a été élu secrétaire.

1) Travaux de rénovation de l'atelier municipal : marché infructueux

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à une nouvelle consultation d'entreprises selon la procédure adaptée des marchés publics pour les travaux de rénovation de l'atelier municipal.

En effet, suite à la consultation initiale lancée mi-octobre et au vu de l'ouverture des plis ayant eu lieu début novembre, deux lots ont dû être déclarés infructueux pour faute d'offres.

Par conséquent, le Conseil Municipal va effectuer une nouvelle procédure de consultation pour les lots 4 et 5 en créant une subdivision du lot 5 à savoir : lot 5a – carrelage / faïence et lot 5b – peinture.

2) Réfection de la toiture de l'église : demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Les services du Département de la Vendée vont être sollicités pour l'octroi d'une éventuelle aide financière pour la réfection de la toiture de l'église. Cette subvention, à hauteur de 35 % du montant H.T. des travaux, représenterait un montant de 3.035,53 € pour un montant estimatif sur devis de 8.672,95 € H.T.

3) Actualisation de la taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement a été reconduite pour une année avec reconduction tacite à partir du 1^{er} janvier 2016 au taux de 2,7 %.

Pour rappel, ont été exonérés totalement de cette taxe les abris de jardins, colombiers et pigeonniers soumis à déclaration préalable (visés au 8° de l'article L 331-9 du code de l'urbanisme) ainsi que les locaux industriels et artisanaux. Les autres dispositions d'exonérations totales ou partielles instituées par délibération du 7 novembre 2011 relatives aux locaux d'habitation restent en vigueur.

Fait à St Paul Mont Penit, le 13 novembre 2015
Le Maire,
Philippe CROCHET

